

Affaire suivie par : Chantal MARZIN (STEINER)
Réf. : DDTM 2A\MPNB\CM
Tél. : 04 95 10 67 21
Fax : 04 95 10 67 62
Courriel : camille.feral@corse-du-sud.gouv.fr
chantal.steiner@corse-du-sud.gouv.fr

EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE

SERVITUDE DE PASSAGE PIÉTON PRESQU'ÎLE DE PINARELLO

Objet : Réalisation d'une Servitude de Passage des Piétons le long du Littoral (SPPL) de la presqu'île de PINARELLO sur le territoire de la commune de ZONZA

Visites sur site
14 février 2022

**Personnes
présentes :**

Camille FERAL, Chantal MARZIN (STEINER), DDT 2A
Vincent LUCCHINACCI, commune de Zonza
Namadie FAURE, Camille LAHOUE, Jean-Luc HEBERT,
DMLC

Contexte du sujet

La commune de ZONZA a pour projet la servitude de passage des piétons le long du littoral de la presqu'île de Pinarello. Le tracé proposé est celui dessiné sur la figure ci-dessous.



La Mission Patrimoine Naturel et Biodiversité s'est déplacée avec la commune et le Service gestion intégrée de la mer et du littoral de Corse de la DMLC (en charge du dossier de

servitude) pour examiner le tracé envisagé et établir le contexte environnemental de la presqu'île de Pinarello.

Expertise environnementale

Zonages

La presqu'île de Pinarello n'a pas de zonage de protection environnemental particulier. En revanche, elle est enclavée entre plusieurs sites Natura 2000 et ZNIEFF témoignant d'une haute valeur patrimoniale, aussi bien pour la flore que pour la faune.

Les études environnementales disponibles commencent à dater (document d'objectifs validé en 2011) et seront réactualisées avec un objectif soit d'extension des sites existants, soit de création d'un nouveau site Natura 2000, au périmètre encore indéfini mais englobant ceux déjà existants et le secteur de la servitude ici étudiée :

Les zones Natura 2000 (HFF) très proches :

- FR9400606 : Pinarellu, dunes, Etangs de Padulatu et Padulu Tortu
- FR9400585 : Iles Pinarellu et Roscana

La ZNIEFF de type 1 très proche:

- 940004094 : ETANGS ET ZONES HUMIDES DU GOLFE DE PINARELLO
- 940030776 : ILES DE PINARELLU ET ROSCANA



Espèces patrimoniales

Les données disponibles nous permettent de citer les espèces remarquables suivantes présentes à proximité :

- *Iris Sisyrynchium*, figure sur la liste rouge des espèces corses, avec le statut « quasi menacée »
- plusieurs espèces d'orchidées dont certaines protégées
- Avifaune marine



Iris Sisyrynchium, prise de vue à Arazu, en mai 2017

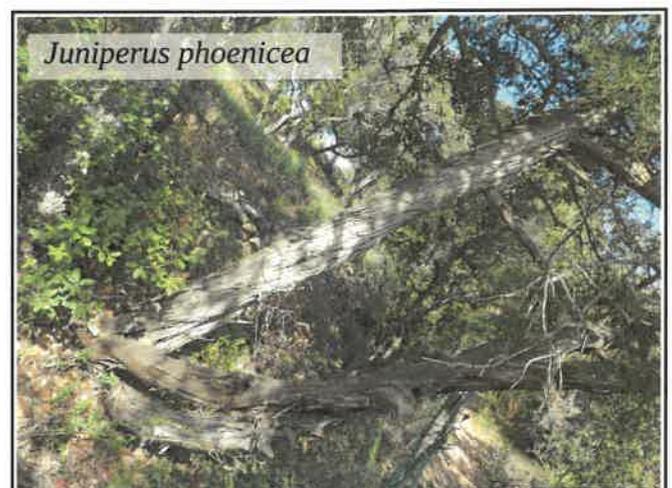


Au regard des sentiers existants partiellement et déjà fréquentés, aucune incidence significative n'est anticipée sur les espèces.

Habitats naturels

Nous n'avons qu'une connaissance partielle des habitats naturels car il n'y a pas eu de cartographie d'habitat sur cette zone (hors Natura 2000). Cependant les principaux habitat d'intérêt communautaire reconnus lors de notre visite sont :

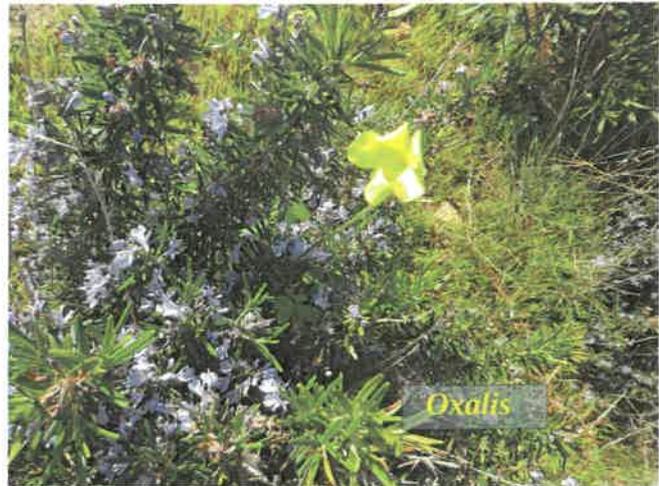
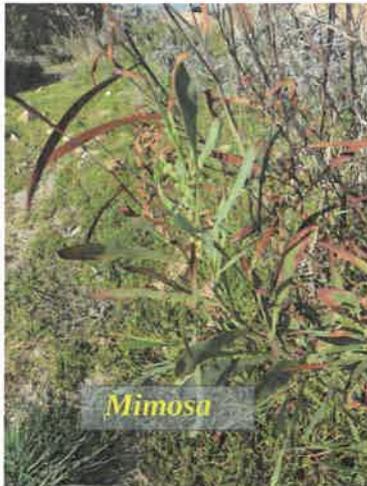
- habitat 5210 mattorals à juniperus de phoenicie (*figure ci contre*)
- habitat 9320 maquis à oleastre
- Sur le littoral un habitat ponctuel : habitat 5410 - Phryganes des sommets de falaise (passerine)



Ces habitats bien que d'intérêt communautaire sont relativement courants en Corse. Le passage du sentier déjà plus ou moins existant n'amènera pas d'incidences supplémentaires.

Espèces ornementales et invasives

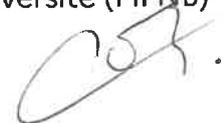
Il a été relevé, lors de la reconnaissance des espèces ornementales et invasives plantées, dans les secteurs proches des constructions à la pointe de la presqu'île, au-dessus de l'enrochement (mimosa et oxalis etc). Il serait utile de les arracher lors de l'aménagement léger prévu en extrémité de la pointe



Conclusion

L'aménagement d'un sentier du littoral balisé aura un effet bénéfique supplémentaire dans la mesure où il canaliserait la fréquentation et limiterait la dispersion des personnes au sein des milieux naturels. Le sentier est déjà existant sur l'entièreté de son tracé et fréquenté, il ne demande qu'à être officialisé et ponctuellement aménagé.

Le responsable de la mission
patrimoine naturel et
biodiversité (MPNB)



Camille FERAL